



## VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

### SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

#### SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Appel à commentaire concernant les allégations fonctionnelles des aliments santé par la CFDA](#) – Les entreprises pourraient choisir librement les méthodes de test

[La province du Heilongjiang dans le nord-est de la Chine interdit la culture d'OGM](#) – La sécurité alimentaire est la principale priorité pour cette province agricole majeure

[Un Conseiller de propriété intellectuelle australien a été nommé pour la première fois en Chine](#) – Il est recommandé aux entreprises australiennes de déposer en premier lieu leurs marques en Chine avant de prospecter le marché chinois

[Enquête dans la province du Guangdong sur les résidus de pesticide dans des vins importés](#) – Des experts recommandent de réformer la norme nationale sur le vin

#### ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[En 2016, le taux moyen de mécanisation agricole en Chine s'élèverait à 65%](#)

[Le modèle de gestion de la production de l'industrie laitière des Pays-Bas va être introduit en Chine](#) – La société hollandaise FrieslandCampina consolide ainsi sa position sur le marché local

[Plus d'un millier de moutons reproducteurs d'origine australienne arrivés au Gansu par avion](#) – Cette importation vise à améliorer les races locales

[L'entreprise chinoise Biostime Inc. complète son acquisition de la marque australienne « Swisse »](#) – Nouvelle opportunité de développement pour Biostime dans le secteur des compléments nutritionnels et des produits de santé en Chine

[Le groupe péruvien spécialisé dans la vente de fruits et légumes Camposol va ouvrir une filiale à Shanghai](#) – Cette décision fait suite à l'autorisation d'exportation des avocats et des myrtilles vers la Chine

[Les quotas chinois pour le blé, le riz et le maïs sont conformes aux règles de l'OMC](#) – Réponse à la demande de Washington d'ouverture des consultations dans le cadre du mécanisme de résolution des différends de l'OMC

[Nette augmentation des exportations de produits laitiers australiens](#) – Cette croissance est essentiellement soutenue par la forte demande du marché chinois

[Restructuration du marché des vins importés en Chine](#) – Le marché de l'Est de la Chine est de plus en plus mature mais les taux de concentration et de fidélité restent faibles

#### ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

[Publication du livre « La Liste : les meilleurs restaurants de Chine »](#) – Les 42 restaurants chinois présentés dans ce livre sont dans le classement « La Liste des 1000 meilleurs restaurants au monde »

#### GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

## SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

### **Appel à commentaire concernant les allégations fonctionnelles des aliments santé par la CFDA – Les entreprises pourraient choisir librement les méthodes de test**

Le 14 décembre, la CFDA a publié un appel à commentaire sur le projet des mesures de contrôle pour les allégations fonctionnelles des aliments santé ainsi que le projet de réglementation sur les nominations et les explications des trois fonctions santé (soulagement de la fatigue des yeux, amélioration du système immunitaire, anti-oxydants). La date finale prévue pour cet appel est le 31 décembre 2016.

Dans le projet sur les mesures de contrôle des allégations fonctionnelles, ont été précisées les demandes en matière de classification, de description, de méthodes de tests et des principes d'évaluation sur les allégations fonctionnelles des aliments santé. Il est également précisé que les bases de l'évaluation technique doivent être publiées. A noter que les méthodes d'évaluation sur les fonctions pourraient être libéralisées. La CFDA prépare en effet un « Guide pour l'évaluation des fonctions des aliments santé » mais ne désignerait pas de méthode de test précise. Les entreprises ont le droit d'adopter des méthodes d'évaluation recommandées ou de développer et d'ajuster, par leurs propres moyens, des méthodes de test pour l'évaluation des fonctions des produits.

Thématique : aliment santé – allégation fonctionnelle

Date : le 14 décembre 2016

Source : <http://www.cfda.gov.cn/WS01/CL0782/167372.html> (site internet de la CFDA)

### **La province du Heilongjiang dans le nord-est de la Chine interdit la culture d'OGM – La sécurité sanitaire est la principale priorité pour cette province agricole majeure**

Selon les informations publiées le 16 décembre 2016 par le gouvernement de la province du Heilongjiang, la nouvelle réglementation sur la sécurité alimentaire de cette province du nord-est de la Chine prévoit désormais l'interdiction totale, à partir du 1<sup>er</sup> mai 2017, de la plantation, la production, la transformation et la vente de maïs, riz et soja génétiquement modifiés ainsi que tous les autres produits agroalimentaires contenant des éléments génétiquement modifiés. Le gouvernement du Heilongjiang indique supporter activement le développement de la production écologique de produits agroalimentaires, et affirme par ailleurs son soutien à la recherche et au développement scientifique des technologies de modification génétique, mais appelle néanmoins à la prudence, notamment puisque la sécurité totale de cette technologie ne peut pas être assurée. Le Heilongjiang est l'une des principales provinces agricoles de Chine, et sa production annuelle de céréales est la plus importante du pays.

Thématique : Organismes génétiquement modifiés OGM – Sécurité sanitaire – Heilongjiang

Date : le 16 décembre 2016

Source : <http://www.chinanews.com/sh/2016/12-16/8096125.shtml>

### **Un Conseiller de propriété intellectuelle australien a été nommé pour la première fois en Chine – Il est recommandé aux entreprises australiennes de déposer en premier lieu leurs marques en Chine avant de prospecter le marché chinois**

Ce mois-ci, le gouvernement australien a envoyé son premier Conseiller de propriété intellectuelle (*Intellectual Property Counsellor*) à Pékin. L'objectif étant de soutenir davantage les exportateurs australiens et de les aider à protéger leurs marques.

Jusqu'à présent, les exportations australiennes en Chine se composaient principalement de minerais de fer et de charbon. Depuis la mise en application de l'accord de libre-échange sino-australien, les entreprises australiennes souhaitent exporter davantage de produits alimentaires et de services. D'après le reportage de l'« *Australian Financial Review* », le premier Conseiller de propriété intellectuelle australien, David Bennette, est arrivé à Pékin en décembre et commencera son travail en 2017. Monsieur Bennette recommande aux entreprises australiennes souhaitant se développer sur le marché chinois de faire enregistrer leurs marques dans les meilleurs délais.

La loi chinoise relative aux marques adopte le principe du premier arrivé premier servi (premier dépôt prévaut). La durée de validité pour l'enregistrement de sa marque est de 10 ans, période à l'issue de laquelle un réenregistrement est obligatoire. Une marque enregistrée non utilisée peut être annulée. D'après David Bennette, il est possible que certaines entreprises chinoises enregistrent les marques des entreprises australiennes ayant le projet d'entrer sur le marché chinois, dans l'optique de forcer ensuite ces entreprises à racheter la marque enregistrée, ou à choisir l'entreprise chinoise concernée comme agent en Chine.

Treasury Wine Estates, la plus importante entreprise australienne de vin, a ainsi découvert qu'un de ses concurrents avait enregistré en Chine le nom de sa marque en chinois (Penfolds '奔富' Bēn fù). Le procès dure déjà depuis plusieurs mois et n'est toujours pas terminé.

Note : l'accord de libre-échange sino-australien a été signé en juin 2015

Thématique : marque - enregistrement

Date : le 19 décembre 2016

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2016/12/2-70766.html>

**Enquête dans la province du Guangdong sur les résidus de pesticide dans des vins importés – Des experts recommandent de réformer la norme nationale sur le vin**

D'après le CIQ de Huangpu (dans le Guangdong) au 1<sup>er</sup> décembre 2016, les résultats de l'enquête sur les types de résidus de pesticides contenus dans les vins importés ont été approuvés par le CIQ du Guangdong. Cette étude a été menée pendant deux ans par le laboratoire national des boissons alcoolisées. Celui-ci a ainsi découvert que les vins importés comportent des résidus de pesticides, ce qui devrait attirer l'attention du marché et des législateurs.

A travers des criblages sur les résidus de pesticides dans certains vins importés, le groupe de chercheurs du laboratoire a identifié 42 types de résidus de pesticides sur un échantillon provenant des 11 principaux pays producteurs. Ainsi, le laboratoire recommande que la Chine réforme dans les meilleurs délais sa norme nationale sur le vin en y ajoutant des limites de résidus de pesticides.

Le groupe d'experts pour l'évaluation de cette enquête était composé d'experts de Zhanjiang Ocean University, du CIQ de Guangdong, du CIQ de Zhuhai, du Bureau agricole de la municipalité de Zhanjiang, etc.

Thématique : résidu de pesticide - vin

Date : le 1<sup>er</sup> décembre 2016

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2016/12/1-70557.html>

## ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

**En 2016, le taux moyen de mécanisation agricole en Chine s'élèverait à 65%**

Selon l'estimation du ministère de l'agriculture chinois, en 2016, le taux moyen de mécanisation agricole chinois au niveau du labour, de la culture et de la récolte atteindrait 65%. De plus, le labour des principales cultures agricoles et la récolte pour le blé et le riz sont déjà totalement mécanisés.

Dans le 13<sup>e</sup> plan quinquennal publié en mars 2016, l'objectif a été affirmé de créer 500 districts expérimentaux pour lesquels le taux moyen de mécanisation agricole devrait s'élever à 70%. Depuis, plusieurs provinces ont publié des politiques sur la promotion de la mécanisation agricole. Par exemple, les provinces du Jiangsu et de Jilin ont réaffirmé l'objectif de mécanisation totale pour la production des céréales, tandis que la province du Zhejiang établit des politiques encourageant l'introduction des machines et équipements pour remplacer la main d'œuvre.

De plus, le ministère de l'agriculture a démarré des projets expérimentaux pour une mécanisation totale des principales cultures, en aidant 159 districts et régions à créer des fermes expérimentales et en cherchant à adapter leurs modèles pour les promouvoir dans les autres régions.

Thématique : mécanisation agricole – projet expérimental

Date : le 14 décembre 2016

Source : [http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201612/14/t20161214\\_18704106.shtml](http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201612/14/t20161214_18704106.shtml)

**Le modèle de gestion de la production de l'industrie laitière des Pays-Bas va être introduit en Chine – La société hollandaise FrieslandCampina consolide ainsi sa position sur le marché local**

Selon le Sino-Dutch Dairy Development Center, l'Université d'Agriculture de Chine, l'entreprise laitière hollandaise FrieslandCampina ainsi que l'Université de Wageningen ont toutes trois signé un mémorandum d'entente d'une durée de trois ans, visant à introduire et promouvoir le modèle de gestion de la production de l'industrie laitière des Pays-Bas en Chine, dans le but d'augmenter la capacité de production de l'industrie laitière chinoise et d'améliorer les installations de contrôle de la qualité et de la sécurité des produits laitiers chinois. La société FrieslandCampina a déjà introduit en Chine sa marque de formule de poudre de lait infantile Dutch Lady, fabriquée à base de lait produit en Chine. Par ailleurs, son autre marque de formule de poudre de lait infantile « Friso » occupe la troisième place des meilleures ventes en Chine. Les Pays-Bas sont un des principaux pays fournisseurs de la Chine pour les formules de poudre de lait infantile.

Thématique : lait infantile – Mémorandum d'entente Pays-Bas

Date : le 15 décembre 2016

Source : [http://www.cqn.com.cn/pp/content/2016-12/15/content\\_3723784.htm](http://www.cqn.com.cn/pp/content/2016-12/15/content_3723784.htm)

**Plus d'un millier de moutons reproducteurs d'origine australienne arrivés au Gansu par avion – Cette importation vise à améliorer les races locales**

Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, 1474 moutons reproducteurs de 7 races différentes, d'origine australienne, sont arrivés à

Lanzhou (capitale de la province du Gansu) par avion. C'est la plus importante importation d'animaux vivants de la province du Gansu. Après 45 jours de quarantaine, 1454 têtes ont finalement été mises sur le marché local.

D'après le bureau de la quarantaine des animaux et des végétaux du CIQ du Gansu, l'introduction de ces ovins vise à faciliter l'amélioration des races pour l'élevage de moutons de la province. Situé au Nord-Ouest de la Chine et constitué de différentes minorités, le peuple du Gansu apprécie particulièrement la viande ovine, dont la consommation augmente constamment.

Actuellement, parmi les 30 districts d'élevage ovin dans la province, 12 disposent d'un cheptel d'un million d'ovins. En plus d'une autosuffisance en viande ovine et grâce au bon développement de la production des aliments halal, la province du Gansu s'efforce de développer les marchés de Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique.

Thématique : ovins reproducteurs - Gansu

Date : le 15 décembre 2016

Source : <http://www.chinanews.com/cj/2016/12-15/8095303.shtml>

**L'entreprise chinoise Biostime Inc. complète son acquisition de la marque australienne « Swisse » – Nouvelle opportunité de développement pour Biostime dans le secteur des compléments nutritionnels et des produits de santé en Chine**

Suite au rachat en septembre 2015 de 83% des actions de Swisse pour un montant de 1,386 milliard d'AUD, Biostime a annoncé le 15 décembre 2016 le rachat des 17% d'actions restantes de la marque australienne. Le montant de la transaction s'élève à 311 millions d'AUD. Le CEO actuel de Swisse, M. Radek Sali, quittera ses fonctions le 31 décembre 2016 et M. Oliver Horn, passé notamment chez TWS et l'Oréal lui succèdera dès janvier 2017 en tant que General Manager. Au cours du premier semestre 2016, le chiffre d'affaires de la marque Swisse a augmenté de 35% et compte désormais pour 42,7% du revenu total de Biostime. Selon la presse chinoise, Biostime devrait lancer son projet d'implantation de la marque Swisse sur le marché chinois à partir de mars 2017 et profitera de ses canaux de distribution pour développer la marque.

Thématique : Biostime - Acquisition

Date : le 16 décembre 2016

Source : [http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201612/16/t20161216\\_18762768.shtml](http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201612/16/t20161216_18762768.shtml)

**Le groupe péruvien spécialisé dans la vente de fruits et légumes Camposol va ouvrir une filiale à Shanghai – Cette décision fait suite à l'autorisation d'exportation des avocats et des myrtilles vers la Chine**

Suite à l'autorisation récente des importations sur le sol chinois des avocats et des myrtilles en provenance du Pérou, l'entreprise péruvienne Camposol a détaillé le 15 décembre son projet d'implantation en Chine, avec l'ouverture d'une filiale à Shanghai visant à soutenir la croissance de ses ventes sur ce marché. Camposol représente actuellement le plus grand exportateur de fruits et légumes d'Amérique latine. En Chine, les ventes en supermarché constituent son principal canal de distribution. Néanmoins, le groupe péruvien souhaite se diversifier et développer ses activités en se positionnant sur les ventes en ligne, avec Alibaba et FruitDay notamment, mais aussi sur la vente en gros. Selon les informations fournies par le CEO de Camposol M. Jose Antonio Gomez-Bazan, après l'ouverture de cette nouvelle filiale en Chine, l'entreprise sera désormais présente sur les trois principaux marchés mondiaux. Leur chiffre d'affaires aux Etats-Unis s'élève à 100 millions d'USD et en Europe à 80 millions d'USD. Camposol estime pouvoir réaliser un chiffre d'affaires de 30 à 40 millions d'USD d'ici 3 ans sur le territoire chinois.

Thématique : Pérou – Fruits et légumes

Date : le 16 décembre 2016

Source : [http://www.chinafruitportal.com/2016/12/16/%E7%A7%98%E9%B2%81%E6%9E%9C%E8%94%AC%E5%B7%A8%E5%A4%B4camposol%E5%AE%A3%E5%B8%83%E5%B0%86%E5%9C%A8%E4%B8%AD%E5%9B%BD%E8%AE%BE%E7%AB%8B%E5%88%86%E5%85%AC%E5%8F%B8%EF%BC%8C%E5%8A%A0%E5%A4%A7%E7%A7%98/?pk\\_campaign=4accb16aab&pk\\_source=mailchimp&pk\\_medium=email&pk\\_content=54205&pk\\_cid=1fe07b0af5&utm\\_campaign=4accb16aab&utm\\_source=mailchimp&utm\\_medium=email&utm\\_content=54205&utm\\_term=1fe07b0af5](http://www.chinafruitportal.com/2016/12/16/%E7%A7%98%E9%B2%81%E6%9E%9C%E8%94%AC%E5%B7%A8%E5%A4%B4camposol%E5%AE%A3%E5%B8%83%E5%B0%86%E5%9C%A8%E4%B8%AD%E5%9B%BD%E8%AE%BE%E7%AB%8B%E5%88%86%E5%85%AC%E5%8F%B8%EF%BC%8C%E5%8A%A0%E5%A4%A7%E7%A7%98/?pk_campaign=4accb16aab&pk_source=mailchimp&pk_medium=email&pk_content=54205&pk_cid=1fe07b0af5&utm_campaign=4accb16aab&utm_source=mailchimp&utm_medium=email&utm_content=54205&utm_term=1fe07b0af5)

**Les quotas chinois pour le blé, le riz et le maïs sont conformes aux règles de l'OMC – Réponse à la demande de Washington d'ouverture des consultations dans le cadre du mécanisme de résolution des différends de l'OMC**

Le 15 décembre 2016, les Etats-Unis ont déposé une demande d'ouverture de consultations dans le cadre du mécanisme de résolution des différends de l'OMC contre les quotas imposés par le gouvernement chinois pour le blé, le riz et le maïs, se plaignant que les mesures de quota ne sont pas conformes aux engagements pris lors de son entrée à l'OMC ainsi qu'aux règlements concernés dans l'« Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce de 1994 » (GATT 1994).

Un responsable du ministère chinois du Commerce a reconnu avoir reçu la demande de Washington et a insisté sur

le fait que, lors de son adhésion à l'OMC, la Chine avait déjà expliqué qu'elle garderait son système de quota. Les quotas chinois du blé, du riz et du maïs avaient alors été jugés conformes aux engagements chinois et aux règles de l'OMC. La partie chinoise exprime son regret face à la demande des Etats-Unis sur l'ouverture des consultations sur ce sujet et traitera la question selon les procédures de résolution des différends de l'OMC.

Thématique : quota – l'OMC

Date : le 16 décembre 2016

Source : [http://news.cnstock.com/news/sns\\_bwkx/201612/3980480.htm](http://news.cnstock.com/news/sns_bwkx/201612/3980480.htm)

**Nette augmentation des exportations de produits laitiers australiens** – *Cette croissance est essentiellement soutenue par la forte demande du marché chinois*

Selon un rapport sur les exportations de produits laitiers australiens publié par Dairy Australia, entre juillet et octobre 2016 le volume total des exportations de produits laitiers a atteint 250 000 tonnes, en croissance de 6% par rapport à la même période de l'année précédente. Le lait liquide, le lactosérum, les poudres de lait entier et les formules de poudre de lait infantiles ont notamment connu des taux de croissance élevés. Selon ce rapport, la Chine est le plus grand importateur mondial de produits laitiers. Au cours de l'année fiscale 2015/2016, 1,42 million de tonnes de produits laitiers d'une valeur totale de 3,756 milliards d'USD ont été exportés vers la Chine. La Chine est aussi le premier marché à l'export pour les produits laitiers australiens. Au cours des 5 dernières années, les importations chinoises de produits laitiers australiens ont augmenté de 137%, avec les plus forts taux de croissance pour le lait liquide, le lait condensé, les formules de poudres de lait infantiles et le beurre. Cependant, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur les formules de poudre de lait infantile en Chine, le nombre de marques et de formules possédées par les entreprises sera strictement contrôlé. De plus, selon Dairy Australia, la mise en application de la nouvelle réglementation durant la période de transition entre octobre 2016 et janvier 2018 sera « relativement imprévisible ».

Thématique : Produits laitiers – Australie

Date : le 16 décembre 2016

Source : [http://www.acbnewsonline.com.au/html/2016/australianews\\_1216/17932.html](http://www.acbnewsonline.com.au/html/2016/australianews_1216/17932.html)

**Restructuration du marché des vins importés en Chine** – *Le marché de l'Est de la Chine est de plus en plus mature mais les taux de concentration et de fidélité restent faibles*

Selon la presse chinoise, avec la restructuration du marché et la concentration des marques de vins importés en Chine, plusieurs importateurs de vins devraient pouvoir d'ici à trois ans assurer la stabilité de leurs performances commerciales et réaliser des chiffres d'affaires annuels supérieurs à 500 millions de RMB voire atteindre 1 milliard de RMB. Selon les douanes chinoises, entre janvier et octobre 2016, 152 millions de litres de vins en bouteille ont été importés de France, représentant une part de marché de 44,9%. Parmi ces vins en bouteille importés, « Roche Mazet » est la première marque française avec plus de 2% de part de marché dans la catégorie des vins français. En 2015, cette marque a vendu plus de 4 millions de bouteilles en Chine, dont la moitié dans la province du Fujian, puis dans les autres provinces de l'Est de la Chine, le Jiangsu et le Zhejiang. Le succès de cette marque repose sur une coopération de 10 ans entre le groupe Castel et le groupe C&D, importateur leader de vins en Chine. Actuellement, le secteur du vin importé en Chine est en forte croissance. Toutefois, selon les professionnels, le marché est trop atomisé et le niveau de fidélité aux marques est relativement faible. Afin d'assurer la maturation de ce marché, les entreprises doivent assurer notamment une fidélité plus élevée des clients aux marques.

Thématique : Vin importé – Concentration de marques

Date : le 16 décembre 2016

Source : [http://epaper.21jingji.com/html/2016-12/16/content\\_52674.htm](http://epaper.21jingji.com/html/2016-12/16/content_52674.htm)

(site internet du journal « 21st Century Business Herald »)

**ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET**

**Publication du livre « La Liste : les meilleurs restaurants de Chine »** – *Les 42 restaurants chinois présentés dans ce livre sont dans le classement « La Liste des 1000 meilleurs restaurants au monde »*

Le livre « La Liste : les meilleurs restaurants de Chine » a été publié en Chine le 17 décembre. Au total 69 restaurants chinois ont été listés dans « La Liste des 1000 meilleurs restaurants au monde », dont 42 établissements situés en Chine continentale. Sur ces 42 restaurants, 14 sont situés à Pékin et Tianjin, 13 à Shanghai, 8 dans les provinces du Jiangsu et Zhejiang, 4 à Canton et 3 à Chengdu. « La Liste des 1000 meilleurs restaurants au monde » est un projet lancé par l'ancien ministre français des affaires étrangères M. Laurent Fabius et soutenu par le président d'Atout France M. Philippe Faure. Cette liste est établie par des professionnels du monde de la



gastronomie sur la base de guides, classements et critiques culinaires du monde entier. Enfin, dans la nouvelle édition publiée en France très récemment, le Chine comptera, en 2017, 26 restaurants de plus dans ce classement par rapport à l'édition 2016, avec un total de 68 établissements référencés parmi les 1000 meilleures tables du monde.

Thématique : La Liste – Cuisine chinoise

Date : le 19 décembre 2016

Source : [http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201612/19/t20161219\\_18824851.shtml](http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201612/19/t20161219_18824851.shtml)

## GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AUD	Australian Dollar
CEO	Chief Executive Officer
CFDA	China Food and Drug Administration
CIQ	China Inspection and Quarantine
GATT	Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce
OGM	Organisme Génétique Modifié
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
RMB	China Renminbi, devise chinoise
TWS	Treasury Wine Estates
USD	Dollar des Etats-Unis

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : [pekin@businessfrance.fr](mailto:pekin@businessfrance.fr)

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : [reglementaire-agro@businessfrance.fr](mailto:reglementaire-agro@businessfrance.fr)

**Rédacteurs :** DENG Yanxia – Agrotech bureau de Shenzhen  
Ying LI – Conseillère export réglementaire Agrotech bureau de Pékin  
Antoine Oustrin – Prospecteur Agrotech bureau de Shanghai  
Juliette Caron – Prospectrice Agrotech bureau de Pékin  
Hélène Hovasse – Chef de pôle Agrotech Chine  
Farah Fliti - Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

**Contact à FranceAgriMer :** **Véronique Looten** - Chef du Pôle Animation Export – FranceAgriMer

© 2016 – Business France

© 2016 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

### Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.